



#IEE60

CARTE BLANCHE

Réflexion collective '60 ans en 6000 signes' dans le cadre du soixantième anniversaire de l'IEE-ULB

En 2024, l'Institut d'études européennes de l'ULB (IEE-ULB) a soixante ans ! Pour scander cette année anniversaire et très « européenne », il convie ses membres à réfléchir à des questions fondatrices de l'intégration européenne en 1964 et toujours d'actualité en 2024. Dans une forme courte et accessible, nos chercheurs proposent un portrait en mosaïque de l'Europe, entre continuités et mutations. Les auteurs sont libres de leurs propos qui ne représentent pas une position officielle de l'IEE-ULB.

L'Europe et son Autre

Martin Deleixhe

Professeur, Centre de Théorie Politique, ULB

Longtemps, l'Union a apporté un démenti cinglant à la thèse de Carl Schmitt selon laquelle une communauté politique ne pouvait se construire sans s'opposer à un Autre constitutif. Mais cette originalité profonde du projet européen n'est-elle pas désormais menacée ?

Since its inception, the Union has proven wrong Carl Schmitt's thesis according to which a political community cannot be founded without an existential opposition to a constitutive Other. But isn't this profoundly original essence of the European project now threatened by the scapegoating of migrants?

En 1932, le théoricien du droit allemand Carl Schmitt écrivait dans La Notion du politique qu'un peuple ne pouvait s'organiser légalement sur un territoire délimité qu'à condition de se doter d'un principe d'identification. La cohésion de ce peuple devait résulter d'une opération politique décisive : la distinction entre « ami » et « ennemi ». L'année suivante, Carl Schmitt prenait sa carte au NSDAP et devenait président de l'Union des juristes nationaux-socialistes. Bien que Schmitt ait été interdit d'enseigner après 1945 en raison de sa compromission avec le régime nazi, sa conceptualisation de l'ordre politique en termes d'ami et d'ennemi survivra à son discrédit personnel. Depuis lors, toute une tradition politique tient pour acquis qu'une communauté politique nécessite une opposition existentielle à un "Autre" pour parachever son unification.

La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier va pourtant faire mentir cette thèse et donner tort à Schmitt. Ce processus d'intégration politique supranational n'a pas pour horizon la possibilité d'une confrontation, voire d'une guerre. Au contraire, il cherche à nouer étroitement les intérêts des nations européennes afin que l'ouverture d'hostilités entre elles deviennent inconcevable. La construction d'une cohésion ne se fait pas par le truchement de la « haute » politique, faite d'alliances géopolitiques et de négociations diplomatiques, mais au moyen de ce qui ressemble davantage à un arrangement de boutiquiers entre Etats membres qui porte sur l'intégration et la régulation de quelques marchés sectoriels. En 1963, au moment de la création de l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, les Communautés économiques européennes ne s'opposent donc pas à un Autre. On a beau chercher l'ennemi, l'antagoniste existentiel qui serait la raison d'être du processus d'intégration, on peine à le déceler. Ce qui ne veut pas dire que le contexte géopolitique ne soit pas tendu. Les années 1960 voient également la Guerre froide se matérialiser avec la construction du Mur de fer. Mais cette polarisation du monde divise l'Europe bien plus qu'elle ne la rassemble dans une opposition à un ennemi commun.











Au fur et à mesure que s'élargit le cercle des Etats qui rejoignent ce qui allait devenir l'Union avec le traité de Maastricht de 1992 et des compétences qui relèvent du niveau de pouvoir européen, la mise en échec de la thèse de Schmitt semble se confirmer. Alors que l'Union se pare de plus en plus des atours d'une authentique communauté politique – en se dotant d'une citoyenneté, d'un principe de décision à la majorité ou plus anecdotiquement d'un drapeau et d'un hymne – elle se voit également sommée d'apporter des justifications supplémentaires à cette démarche volontariste de rapprochement entre les peuples nationaux. A cette occasion, émerge un discours qui fait de "l'Europe elle-même" l'ennemi auquel s'oppose l'Union européenne. Ou plutôt, qui fait des atrocités commises par le passé sur le continent européen l'Autre constitutif de l'intégration supranationale. Suivant une suggestion formulée par Jürgen Habermas, la justification profonde de l'Union est à chercher dans un travail de mémoire critique qui jette une lumière crue sur les génocides totalitaires commis pendant le 20e siècle sur le continent européen. L'Holocauste incarne symboliquement cet Autre historique contre lequel l'Europe doit à tout prix se prémunir. Avec l'accession des Etats d'Europe centrale et orientale, cet Autre historique se complexifie et se pluralise dans la mesure où il implique d'intégrer l'histoire du totalitarisme stalinien (ses purges, sa dékoulakisation et l'Holomodor), au sein de cette mémoire critique européenne.

Il n'en demeure pas moins que l'Autre auquel il faudrait nécessairement s'opposer est internalisé sous la forme d'une relation critique à son propre passé. L'Union pouvait alors se dépeindre sous les traits flatteurs d'une « puissance normative », suivant l'expression de lan Manners, plutôt que d'un acteur géopolitique. Elle incarnait une nouvelle façon de s'affirmer sur la scène internationale qui passait par la diffusion d'un "ethos" démocratique – fait d'un respect inconditionnel du pluralisme, des droits humains fondamentaux et du multilatéralisme dont l'ambition est d'éloigner le spectre du totalitarisme – plutôt que par une projection de sa puissance militaire et diplomatique.

La désillusion apportée par les dernières décennies de l'intégration est à la hauteur des espoirs qu'a pu susciter cette description du projet européen. Une sensibilité politique ethno-nationaliste est montée en puissance au sein de tous les Etats membres en faisant un usage stratégique délibéré de la réactivation du schème schmittien. L'immigration, de plus en plus dépeinte sous les traits d'un ennemi (voire d'une offensive politique organisée, suivant la thèse du « grand remplacement » rendue tristement célèbre par l'écrivain raciste Renaud Camus) inviterait les « amis » européens à se compter entre eux et à resserrer les rangs.

Né à l'extrême droite du spectre politique, ce nouveau cadrage a pour particularité de ne pas se confondre avec l'euroscepticisme et de poser les linéaments d'une stratégie européenne commune pour les partis politiques ethno-nationalistes. Instruite par l'échec du Brexit, cette famille politique ne milite plus pour une sortie du projet européen, elle cherche plutôt à l'investir pour lui insuffler un tournant « civilisationnel ». Ce cadrage, qui convainc déjà certains dans les milieux européens (à l'image de la Commission von der Leyen qui a fait du « mode de vie européen » un héritage à protéger), abandonne paradoxalement ce qui constituait la réelle originalité politique de l'Union. Il retombe dans l'ornière de l'opposition entre ami et ennemi qui semblait appartenir à un passé révolu. Sur le bulletin des élections européens de 2024 sera donc inscrit en filigranes un choix entre deux projets fort distincts, surdéterminés par des relations distinctes à l'Autre de l'Europe. Les citoyens continueront-ils à internaliser cet Autre au moyen d'un retour critique sur les tragédies de l'histoire européenne ou préfèreront-ils faire des exilé.e.s le miroir brisé de l'Europe ?









